
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

29 JUIN > 12 JUILLET 2021

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)



samedi 3 juillet 2021

Réouverture totale pour la piscine de Moselle et Madon

(239 mots)

Page 6

Un nouveau départ qui concerne l'espace aquatique évidemment mais aussi les espaces forme et bien-être qui sont de nouveau ...



lundi 5 juillet 2021

En alexandrin, la recette de la quiche (106 mots)

En alexandrins, la recette de la quiche La Filoche, avec la participati...

Page 7



lundi 5 juillet 2021

Conseils d'arrosage de nos jardins (117 mots)

Conseils d'arrosage pour le jardin Samedi 19 juin, le « réseau jardins ...

Page 8



jeudi 8 juillet 2021

« Je suis comme je suis » : le spectacle a repris ses droits

(319 mots)

Page 9

Après 9 mois d'attente la pièce « Je suis comme je suis » de Jacques Prévert a enfin pu être jouée salle Michel-Dinet, avec...



vendredi 9 juillet 2021

Les demandeurs d'emploi sur le chemin de l'embauche

(353 mots)

Page 10

Un peu inquiets le matin car monter sous la pluie une dizaine de stands pour les entreprises partenaires n'avait rien de ra...



lundi 12 juillet 2021

Cohabitation contrôlée sur la pelouse sèche du plateau de Sainte-Barbe (747 mots)

Page 11

Une noria de camions vrombissants chargés de tonnes de calcaire arrachés au ventre de Sainte-Barbe. Le silence des moutons ...



lundi 12 juillet 2021

La nature servie sur un plateau (129 mots)

La communauté de communes Moselle et Madon organise cet été des sorties gratuites (mercredi et samedi) pour aller à la déco...

Page 13



lundi 12 juillet 2021

Sainte-Barbe en quelques chiffres (194 mots)

■ 700 ha - c'est environ la superficie du plateau qui s'étale sur les trois communes de Pont-Saint-Vincent, Bainville-sur-M...

Page 14

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mercredi 30 juin 2021

Un changement d'horaires pour l'école voté par les élus

(238 mots)

Le conseil municipal s'est réuni à la salle Gargam pour débattre de plusieurs points. ● Sur la proposition...

Page 16



jeudi 1^{er} juillet 2021

Fuites d'eau : quand c'est fini ça recommence !

(219 mots)

Les travaux dus à des fuites d'eau se multiplient dans les anciennes rues de la commune, où les conduites n'ont pas été ren...

Page 17



vendredi 2 juillet 2021

L'actif de l'association foncière va à la commune

(273 mots)

Le conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente. ? Transfert à la commune de l'actif et du passif ...

Page 18



vendredi 2 juillet 2021

Au fil du conseil municipal

(104 mots)

M. Bousser, maire de la commune, a réuni le conseil pour délibérer sur les neuf points de l'ordre du jour : substitution d...

Page 19



dimanche 4 juillet 2021

Du nouveau à la base de loisirs pour l'été

(86 mots)

L'équipe municipale a concocté un programme sympathique pour l'été. Sophie Kozel, adjointe à la zone de loisirs, l'affirme ...

Page 20



mardi 6 juillet 2021

Travaux prévus et chaises musicales pour les bâtiments communaux

(371 mots)

Réalisée par des non Néodomiens au regard neuf, l'étude laisse entrevoir, dans l'avenir, un grand jeu de chaises musicales ...

Page 21



dimanche 11 juillet
2021

Un nouvel ensemble scolaire et associatif en centre bourg

(606 mots)

Les façades sont constituées de lames de bois grisées en pose verticale et sont déclinées en bardage ou en brise-soleil fix...

Page 22

ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)



mardi 29 juin 2021

Elections régionales : les élus

(177 mots)

Liste de Jean Rottner Meurthe-et-Moselle : Valérie Debord, François Wer...

Page 25



mardi 29 juin 2021
17:44

Nancy La ministre de la Cohésion des territoires à Nancy pour assurer les collectivités du soutien financier de l'État (223 mots)

« Depuis le début de la crise sanitaire, 630 M€ sont allés à la Métropole du Grand Nancy pour les divers projets qu'elle porte. » Et ce n'est pas fini...

Page 26

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

Réouverture totale pour la piscine de Moselle et Madon

Depuis le 9 juin, le centre aquatique Aqua'MM a rouvert au public sans distinction. Même si un protocole sanitaire spécifique est encore à respecter, tous les espaces fonctionnent.

Un nouveau départ qui concerne l'espace aquatique évidemment mais aussi les espaces forme et bien-être qui sont de nouveau accessibles à tous les publics. Une réouverture d'autant plus importante, presque comme une grande première, car il faut se souvenir que le centre aquatique venait juste d'être inauguré quand la Covid est arrivée avec, pour conséquence, une fermeture obligatoire de plusieurs mois. Une parenthèse qui a néanmoins permis de préparer le programme de cet été.

En plus de pouvoir profiter des bassins loisirs ou sportif pour des moments de sport, de baignade ou d'instantanés ludiques en famille, la période estivale est parfaite pour découvrir

aussi l'espace forme et la salle cardio qui permettra de pratiquer du hatha yoga, stretching, cardio-training ou d'autres plaisirs pour entretenir sa forme. L'espace bien-être est lui aussi de nouveau accessible avec son jacuzzi, hammam et l'indispensable sauna qui garantit des moments de détente optimale pour relâcher la pression !

Le directeur de l'Aqua'MM, Christian Schneider, rappelle qu'il est maintenant possible de réserver vos créneaux en ligne (aquatique et fitness) sur le tout nouveau site internet de l'Aqua'MM www.aquamm.fr ■



Le directeur de l'AQUA'MM Christian Schneider prépare la reprise du centre aquatique avec toute son équipe.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-FROLOIS

En alexandrin, la recette de la quiche

En alexandrins, la recette de la quiche

La Filoche, avec la participation du foyer rural, a délocalisé un spectacle dans la commune. Une centaine de spectateurs ont pris place sous le préau de l'école. La compagnie Azimuts proposait un spectacle original

en alexandrins et 5 actes : cinq étapes de la préparation de la quiche, de la pâte, en passant par la migaine jusqu'à la dégustation. Les deux cuis-tots ont décliné la recette avec des références aux auteurs célèbres, Molière, Corneille ou Shakespeare. ■



Un public et des artistes ravis de se retrouver, enfin. Photo ER





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Conseils d'arrosage de nos jardins

Conseils d'arrosage pour le jardin

Samedi 19 juin, le « réseau jardins » de la Communauté de commune de Moselle et Madon s'est installé aux Pâquis pour proposer une animation sur le thème de « la sécheresse et la gestion de l'eau au jardin ». Après quelques échanges avec les participants, venus nombreux, sur les pra-

tiques de chacun, Côme De La Gorce, animateur gestion/prévention des bio déchets, a proposé des ateliers pratiques sur la technique du paillage. Avant d'évoquer les systèmes de gestions de l'eau économes, il a aidé à la fabrication de « oyas » à l'aide de pots de fleurs en terre cuite installés dans la parcelle de Béatrice. ■



conseils d'arrosage Photo ER





DU TOULOIS AU PAYS DE COLOMBEY-VANNES-LE-CHÂTEL

« Je suis comme je suis » : le spectacle a repris ses droits

Après 9 mois d'attente la pièce « Je suis comme je suis » de Jacques Prévert a enfin pu être jouée salle Michel-Dinet, avec un public très heureux d'être associé à un vrai travail d'équipe.

Les musiques composées par Philippe Georges et jouées par le quatuor Stanislas, avec l'accompagnement de Myléna Profit, Laurence Ratz, Francis Souvay, Camille Lebourg, Lucille Ometz, Laurent Michelin, Jean-Valéry Artaux, et tous les bénévoles de la compagnie.

Le public est resté longtemps pour échanger dès le clap de fin. « On adore » s'est exclamé Dominique Farci, comédien principal.

Les cages s'ouvrent et tournent, les mots du poète s'envolent au son d'un quatuor à corde, en ce début d'été

pluvieux. Heureusement « les feuilles mortes » ne se ramassent encore pas à la pelle. Mais la saison théâtrale peut enfin reprendre après une longue éclipse, et c'est Prévert que le Théâtre de Cristal a mis à l'honneur, tout en délicatesse et avec brio ! Jacques Prévert, tout le monde connaît, vous croyez ? Évidemment « Pour faire le portrait d'un oiseau », « Page d'écriture », « L'inventaire »... Contrairement à la pensée répandue, Prévert n'est pas le poète des écoles primaires, ses textes subversifs pourraient choquer des esprits conservateurs. Proche des surréalistes, anticlérical, antimilitariste, défenseur des libertés, il met toute sa verve et son humour grinçant, avec un bon mot, au service de ses convictions... toujours d'actualité.

« Je suis comme je suis » s'amuse de ces paradoxes avec l'histoire de ce fol

acteur qui joue pour lui tout seul le grand rôle de sa vie, la destinée d'un déclassé.

Ce spectacle a reçu le soutien de l'Aide à la création de la Région Grand Est. Il a été ou sera accueilli en résidence par La Filoche à Chaligny et le Théâtre Gérard Philippe à Frouard. ■



« Je suis comme je suis » de Jacques Prévert interprété par Dominique Farci, et la compagnie du Théâtre de Cristal.





Les demandeurs d'emploi sur le chemin de l'embauche

« C'est une expérience que nous sommes très contents d'avoir faite », confient les responsables de la mission locale, de l'espace emploi et de la maison de l'emploi, organisateurs du forum « Place à l'emploi ».

Un peu inquiets le matin car monter sous la pluie une dizaine de stands pour les entreprises partenaires n'avait rien de rassurant. Mais, c'est sous un ciel redevenu clément que la place des Tricoteries a vu défiler une bonne cinquantaine de personnes en recherche d'emploi.

Aux stands des agences d'intérim, d'insertion, de mobilité ou de mini-CV, pas de temps mort. Théo, 22 ans, développeur web, bénéficie de la garantie jeunes, programme d'aide aux 16-25 ans en situation de précarité. Il a laissé son CV à plusieurs agences. « Pas exactement ma spécialité », confie-t-il, « mais mon but, c'est de travailler ». Camille, 21 ans, a le sourire : « J'ai déposé mes CV dans trois stands, ça a l'air favorable. » Mme X, qui préfère rester anonyme, repart « après avoir fait un tour, mais je ne suis ni manutentionnaire, ni électri-

cienne ».

« **Nous recrutons sur des compétences** »

Pourtant, les tables de l'agence spécialisée dans le tertiaire sont visibles à l'angle de la place.

Au stand de l'agence d'intérim Actua, Kahina, assistante de recrutement, assure : « On recherche des candidats car il y a pénurie. Les entretiens en agence sont compliqués avec la Covid. Aussi, nous avons décidé d'aller directement au front, en partenariat avec les missions locales. Nous recrutons sur des compétences et un savoir-être, pas en fonction de l'âge. Et nous avons vu ici une bonne dizaine de très bons profils, notamment des profils pénuriques. On sait que, dans tous les cas, on peut les placer chez nos clients. » Les retombées de ce fo-

rum sont positives.

Au stand de l'espace-emploi, 30 mini-CV ont été rédigés sur des profils très variés. Ils seront envoyés aux entreprises locales. De nombreux visiteurs sont repartis avec l'espoir au cœur. L'équipe du 2 place des Tricoteries est là pour les aider à le concrétiser. ■



Les agences d'intérim et d'insertion recrutent. Les assistants de recrutement n'ont pas chômé de tout l'après-midi !





Cohabitation contrôlée sur la pelouse sèche du plateau de Sainte-Barbe

Déjà classé espace naturel sensible, le plateau de Sainte-Barbe et ses 700 ha, voit sa spécificité renforcée par un arrêté préfectoral de protection du biotope. Charge à la communauté de communes Moselle et Madon de faire cohabiter activités économiques et de loisirs. Dans le respect d'un site d'exception.

Une noria de camions vrombissants chargés de tonnes de calcaire arrachés au ventre de Sainte-Barbe. Le silence des moutons en train de paître dans les hautes herbes. Un vététiste qui file sur un sentier, sous le ciel bleu azur.

Trois scènes observées en haut de la rue du Fort et qui, à elles seules, pourraient résumer tous les enjeux qui pèsent sur cette émeraude végétale et animale, sertie par les communes de Pont-Saint-Vincent, Bainville-sur-Madon et Maizières.

APPB : les interdits

Un bijou de nature à préserver « sans pour autant le sanctuariser », indique Thierry Weyer, en charge des espaces naturels, de l'agriculture et de l'alimentation à la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM). Faire cohabiter l'économie (carriers Cogesud et Vicat, agriculture, Fort Pélissier...) et les loisirs encadrés (planeurs, paramoteurs, motocross...) ou particuliers (randonneurs, VTT...)

Un équilibre à trouver entre deux mondes pour préserver le plus fragile : l'espace naturel sensible (ENS) dont la particularité et l'exception viennent d'être renforcées par un arrêté préfectoral de protection du biotope (APPB) daté du 10 juillet 2020. Deux ans après la demande de classement formulée par la CCMM.

L'APPB porte sur 153 ha. Il a été signé par le préfet de l'époque, Eric Freysselinard. Le représentant de l'État s'était notamment appuyé sur des travaux préalables menés par le bureau d'études environnementales Neomys, à Neuves-Maisons, afin d'instaurer une zone de protection des biotopes dénommée « Pelouses calcaires et milieux connexes du Plateau de Sainte-Barbe ».

Dans le périmètre de l'APPB, un cortège de restrictions destinées à protéger faune et flore et prévenir la destruction des sols. Toutes activités d'exploitation de ressources minérales y sont par exemple interdites tout comme l'épandage de produits phytosanitaires. Et la pratique du vélo, de l'équitation ou encore de la randonnée en dehors de chemins ruraux ou balisés n'est plus possible. Au cœur de ces 153 ha, le chien devra être tenu en laisse.

Maraudage pédagogique

Privé de verdure par le confinement, bridé par le couvre-feu, bâillonné par le masque chirurgical mais dopé par l'envie de nature et de liberté, comment savoir aujourd'hui si j'ai les pieds ou les roues dans le périmètre de l'APPB une fois immergé au milieu de ces 700 ha ? Hormis un panneau d'affichage planté en haut de la rue du Fort sur lequel s'étalent les 10 pages indigestes de l'arrêté et une carte pas forcément très lisible, c'est

tout le travail – dans un premier temps pédagogique – de la CCMM.

Moselle et Madon s'est attachée les compétences de Frédéric Gosselin, technicien espaces naturels et milieux aquatiques et de Kylian Beyrend, stagiaire, en formation gestion et préservation de la nature au lycée de Pixerecourt.

« Ici, nous sommes dans un milieu sensible qui a tendance à disparaître s'il est mal géré », relève Frédéric Gosselin, intarissable sur les noms des espèces présentes sur Sainte-Barbe. « Kylian va faire du maraudage pour aller à la rencontre des gens sur le plateau afin de leur expliquer la nouvelle réglementation. Des sorties gratuites, accompagnées, permettront également d'aller à la découverte des richesses du site ».

Quad et motocross : « Le point noir »

Des panneaux d'information ludiques et expressifs sont en cours de déploiement. Des travaux de creusage de fossés, pose de barrières... ont déjà été engagés pour contenir les raids sauvages en quad ou motocross. « Ces engins équipés de pneus crantés, c'est le point noir... », observe Thierry Weyer, par ailleurs maire de Pierreville. « Non seulement ils dégradent le sol par arrachement mais ils perturbent la faune ».

Après une phase d'information, la gendarmerie et les maires « forts de leur pouvoir de police », pourraient être amenés à sanctionner. « 135 € pour un chien qui ne sera pas tenu en laisse et jusqu'à 150.000 € et 3 ans de prison encourus en cas de dégradations comme l'arrachement de la pelouse », détaille Thierry Weyer. « Tout le monde doit pouvoir vivre sur ce plateau mais désormais, sous certaines conditions. » ■



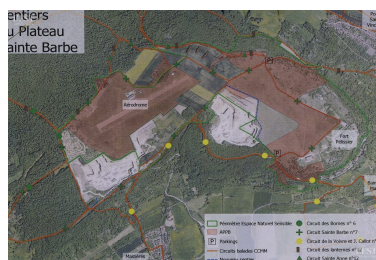
L'arrêté préfectoral de protection du biotope (APPB) sur le plateau de Sainte-Barbe va donner lieu à une campagne de signalisation ludique et informative sur le site. Thierry Weyer (à gauche), Kylian Beyrend et Frédéric Gosselin ont présenté les futurs panneaux. Photo ER /Patrice SAUCOURT



La nature servie sur un plateau

La communauté de communes Moselle et Madon organise cet été des sorties gratuites (mercredi et samedi) pour aller à la découverte de la faune, de la flore et de toutes les richesses du plateau de Sainte-Barbe. Ces visites guidées sont animées par Kylian Beyrend, stagiaire à la CCMM et étudiant en gestion et préservation de la nature au lycée de Pixerecourt. Les visites sont ouvertes à tous (enfants accompagnés à partir de 8 ans). Le dimanche 29 août sera plus spécifiquement consacré aux insectes présents sur le plateau : coléoptères, pa-

pillons, criquets, sauterelles... Des petites bêtes à découvrir pour comprendre leurs rôles et mieux les protéger. ■



Plateau de Sainte-Barbe Photo ER /Frederique BRACONNOT

Renseignements et inscriptions obligatoires à la CCMM :
03 83 26 45 00 ou au
07 87 08 21 10.





Sainte-Barbe en quelques chiffres

■ **700 ha** - c'est environ la superficie du plateau qui s'étale sur les trois communes de Pont-Saint-Vincent, Bainville-sur-Madon et Maizière.

■ **180 ha** – la taille de la pelouse calcaire, en un seul tenant, soit en superficie, la seconde pelouse du département après celle du plateau de Malzéville.

■ **330 ha** – la taille de l'espace naturel sensible (ENS), une superficie à haute valeur écologique et qui compte parmi les 10 ENS les plus riches de Meurthe-et-Moselle. À elle

seule, la communauté de communes Moselle et Madon comptabilise trois ENS : le plateau de Sainte-Barbe ; Sexey-aux-Forges (la pelouse des Pâtis) et une 3e à Xeulilly-Pierreville (amphibiens).

■ **94** – le nombre d'espèces patrimoniales présentes sur le plateau dont une trentaine protégée au niveau national. Une faune riche : alouette lulu, pie-grièche écorcheur, crapaud sonneur à ventre jaune, hibou grand-duc, éphippigère des vignes (saute-relle), chat forestier, chauve-souris... La flore n'est pas en reste : margue-

rite de la Saint-Michel, plusieurs orchidées dont l'ophrys bourdon, trèfle jaune, véronique prostrée... ■



Sainte-Barbe, une pelouse calcaire exceptionnelle de 180 ha d'un seul tenant, soit la deuxième du département après Malzéville en termes de superficie. Photo ER /Patrice SAUCOURT



COMMUNES MOSELLE ET MADON



Un changement d'horaires pour l'école voté par les élus

Le conseil municipal s'est réuni à la salle Gargam pour débattre de plusieurs points.

- Sur la proposition de Corinne Weigerding, adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Vie scolaire, une modification des heures d'entrées et de sorties des établissements a été votée. Il y a en effet un nombre grandissant d'élèves fréquentant la cantine : en moyenne 120 élèves sur 174 élèves inscrits à l'école. Il s'avère que la pause méridienne d'une heure et demie n'est plus assez longue. Cette durée ne permet plus au personnel de travailler sereinement, ni

aux enfants de manger calmement et dans de bonnes conditions. Dès la rentrée de septembre, les horaires seront modifiés comme suit : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 30.

- La commune met en place une location de vélos à la base nautique de plein air, à destination des touristes ou des administrés pour la saison estivale. Ce point location a d'ailleurs été inauguré le 26 juin dernier. Les tarifs appliqués sont les suivants : 10 € la demi-journée pour les extérieurs et 8 € pour les habitants.
- Léa Barthelemy a été recrutée en

service civique pour pourvoir aux activités de l'animation à destination des ados de Messein. Aurore Mourot, responsable du périscolaire de Messein, sera sa tutrice. ■



Les horaires ont été adaptés afin de laisser plus de latitude aux élèves demi-pensionnaires, toujours plus nombreux. Photo d'illustration ER /Lionel VADAM



Fuites d'eau : quand c'est fini ça recommence !

Les travaux dus à des fuites d'eau se multiplient dans les anciennes rues de la commune, où les conduites n'ont pas été renouvelées depuis des dizaines d'années. C'est le cas actuellement rue du Bouchot. Les services techniques de la Com'Com ayant détecté une consommation anormale d'eau au compteur de l'habitation, un diagnostic de fuite a été posé avec localisation au niveau du branchement. L'entreprise de travaux publics Antoine a été mandatée pour effectuer la réparation.

Il a fallu creuser une tranchée partant du trottoir et remontant tout au long du jardin de l'habitation, chan-

tier non mécanisable car la pelleuse ne passe pas dans le terrain. « Nous avons creusé à la main, pelle et pioche, 16 m de long sur 80 cm de profondeur », explique l'un des ouvriers. « On change le tuyau et on installera un PAMCO [regard incongelable pour compteur horizontal] dans la tranchée au niveau du trottoir. Le compteur affleurer le sol ce qui permettra le relevé de la consommation sans entrer chez les gens. »

Reste à poser un grillage bleu avertisseur au-dessus du tuyau, à reboucher et damer la fouille, puis à couler l'enrobé sur les granulats pour remettre le trottoir en état. ■



Il a fallu creuser la tranchée à la main dans le terrain de l'habitation.





L'actif de l'association foncière va à la commune

Le conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente.

? **Transfert à la commune de l'actif et du passif issus de l'Association foncière de remembrement suite au projet de dissolution.** En 2012, une partie des chemins ruraux furent repris par la commune pour les entretenir. La dissolution de l'AFR impose la reprise des petits chemins ruraux par la commune. L'AFR n'a aucun passif mais un actif d'un montant de 18.800 €. Le maire rédigeant l'acte, Martial Klein est désigné pour signer l'acte de cessation (1 non votant, 2 contre 7 pour).

? **Subvention à la coopérative**

scolaire. Depuis janvier, les enseignants ne peuvent plus gérer l'argent provenant des collectivités publiques. La subvention de 2.500 € est donc reportée sur le budget différemment et n'est plus considérée comme subvention, une décision est votée à l'unanimité. Les subventions aux associations ont également fait l'objet d'un vote (1 non votant, 1 contre, 8 pour).

? **Informations diverses.** Le maire a également apporté les informations suivantes. La bache de Rumvaux est en eau depuis 15 jours. Lors du lancement du conseil municipal des jeunes, on a noté un vif intérêt des élèves de CM lors de la rencontre

avec des membres du conseil à l'école.

Le défibrillateur sera remplacé et apposé sur le mur de la mairie côté école. Il sera donc proche de la salle polyvalente.

Le 14 juillet, un apéritif sera proposé aux habitants entre mairie et école.

Subventions aux associations

Amicale des Anciens Pompiers : 150 £, Amicale des Sapeurs Pompiers : 500 £, APMM : 800 £, Fontaine : 629 £, Reg'Arts 350 £, U F : 200 £, U S Viterne et Madon : 700 £. ■





Au fil du conseil municipal

M. Bousert, maire de la commune, a réuni le conseil pour délibérer sur les neuf points de l'ordre du jour : substitution de la commune pour la perception du produit de la taxe sur la consommation d'électricité, participation à l'opération « commune nature », constitu-

tion d'un groupement d'entretien des terrains de sport, convention pour l'alimentation électrique d'une caméra de vidéosurveillance, convention avec le Tennis club, modification des horaires de l'école, modification des horaires du périscolaire, attribution d'une subvention

pour l'association des Anciens Combattants. Tous ces points ont été approuvés. Après avoir répondu à quelques questions, M. Bousert a levé la séance. ■





Du nouveau à la base de loisirs pour l'été

L'équipe municipale a concocté un programme sympathique pour l'été. Sophie Kozel, adjointe à la zone de loisirs, l'affirme : « L'objectif est de rallier un public familial à la base, toutes les activités proposées sont gratuites pour les Messinois. » Au programme, deux cinémas en plein air (**9 juillet et 28 août**), yoga, balade naturaliste, concert, jeux gonflables... En plus de ces activités, des foodtrucks seront présents du jeudi soir au dimanche.

Pour plus de renseignements, « messein.fr ». ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Travaux prévus et chaises musicales pour les bâtiments communaux

La ville possède une quarantaine de bâtiments sur 38.000 m². À la demande des élus, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du département a effectué une étude, rendue le 22 juin, sur sept de ces bâtiments nécessitant une réfection.

Réalisée par des non Néodomiens au regard neuf, l'étude laisse entrevoir, dans l'avenir, un grand jeu de chaises musicales : certains pourraient changer d'affectation, d'autres être déqualifiés voire reconstruits ou vendus. Les élus auront à faire des choix.

Dans l'immédiat, en 2021 et 2022, les travaux vont porter sur trois sites : l'hôtel de ville, la salle Plumet et l'école Léon-Blum, avec, entre autres, une réfection complète de l'isolation.

À la mairie, une réorganisation intérieure est en cours. Grâce à l'acquisition des anciens locaux de la Caisse d'Épargne, l'espace d'accueil du public sera plus adapté et plus confortable.

Façade, fenêtres et toiture seront changés, l'éclairage passera en LED et une nouvelle chaudière sera ins-

tallée, bénéficiant d'une importante subvention. « On essaie l'énergie propre » explique le maire Pascal Schneider. Pour la salle Plumet, modification du chauffage et passage de l'éclairage en LED également. À l'école Léon-Blum, sont prévus, outre l'isolation des murs intérieurs, le remplacement des fenêtres et des portes et la réfection de la toiture.

Jusqu'à 75 % de subventions

Dans le cadre du dispositif « petite ville de demain », la commune peut obtenir jusqu'à 75 % de subventions ; le restant étant financé par un prêt « intracting » avantageux.

« C'est la bonne période financière pour entreprendre ces travaux et cela correspond aussi à un besoin » estime le maire. Une réflexion tant financière que philosophique est en cours au sein de la municipalité sur le devenir d'autres sites à plus long

terme, tels celui de l'ancienne piscine, la salle polyvalente qui ne resterait pas cantine scolaire, l'ancienne gare à intégrer dans le cadre de la rénovation de la place Poirson, le gymnase Paul-Laout ou la salle des sociétés. ■



Tout comme l'Hôtel de Ville et l'école Léon-Blum, le gymnase André-Plumet bénéficiera de travaux de réhabilitation au cours des années 2021 - 2022. Tout comme l'Hôtel de Ville et l'école Léon Blum, le gymnase André Plumet va bénéficier de travaux de réhabilitation au cours des années 2021 - 2022 Photo ER



Un nouvel ensemble scolaire et associatif en centre bourg

Le chantier à 5,3 millions d'euros, lancé en mai 2020 au centre de la commune de 2.400 habitants, se finalise. L'école maternelle et l'école élémentaire, réunies sur un même site avec la cantine et le périscolaire, accueilleront plus de 200 élèves à la rentrée de septembre.

Les façades sont constituées de lames de bois grisées en pose verticale et sont déclinées en bardage ou en brise-soleil fixe à l'ouest. Le bois est également décliné dans les espaces intérieurs, assurant des ambiances naturellement chaleureuses et esthétiques... Le nouveau groupe scolaire, périscolaire et associatif de 1921 m² de Richardménil, construit avec, uniquement, des matériaux biosourcés, a fière allure. Situé derrière la mairie, sur un terrain de 7.500 m², ce nouvel ensemble en centre bourg, accueillera à la rentrée de septembre plus de 200 écoliers élémentaires et de maternelle.

La structure, dotée de toitures végétalisées, d'un système d'hygrométrie régulée naturellement, de deux larges préaux donnant sur une cour, est composée de trois bâtiments ouverts sur des patios végétalisés qui accueilleront une école maternelle de trois classes avec locaux annexes, une salle de motricité, une école élémentaire de 5 classes dont une bibliothèque centre documentaire mutualisée avec les activités périscolaires, une cantine pour la restauration, deux espaces extérieurs arborés avec cours séparés, et, des locaux destinés à des activités périscolaires et associatives. Elle sera reliée à la maison des associations qui s'installera dans l'école maternelle actuelle. Le nouveau groupe scolaire périscolaire et associatif de Richardménil, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à aux cabinets d'architecture

Toa et Blesh & Cayre, est sorti de terre après six années d'études.

« Un projet sans précédent »

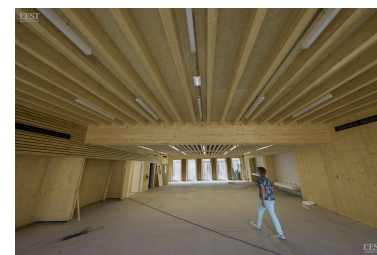
« C'est un projet sans précédent dans le département », assure Xavier Bousset, maire de Richardménil. « Ce projet de centre bourg regroupant l'école maternelle, l'école élémentaire, l'accueil périscolaire, la cantine et les locaux des associations sur un même site a débuté dans ses premières réflexions en 2016, avec l'appui de l'agence Scalen, avant les premiers coups de pelle en mai 2020... En fait l'idée était dans les tuyaux bien avant, mais le projet n'a jamais été concrétisé. Ce qui a motivé ce regroupement, c'est d'abord la volonté d'assurer une plus grande sécurité des élèves de maternelle, obligés de traverser la route départementale 570, un itinéraire de transport exceptionnel, pour aller manger à la cantine. Et, puis, l'école élémentaire, située en plein cœur du lotissement Vert Village engendrait de vrais problèmes de stationnement pour les riverains. »

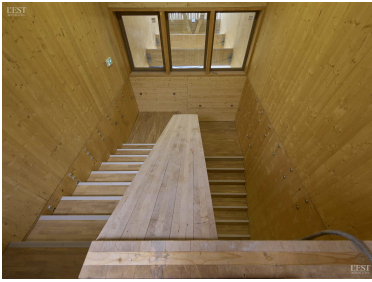
Revitalisation du centre du village

Pour le maire de la commune comptant 2 400 habitants, tout rassembler sur un même site était une évidence, car le centre bourg a vocation à « être aussi un espace public fédérateur, capable de revitaliser centre du village et créer du lien intergénérationnel ». Le coût de ce projet ambitieux s'élève

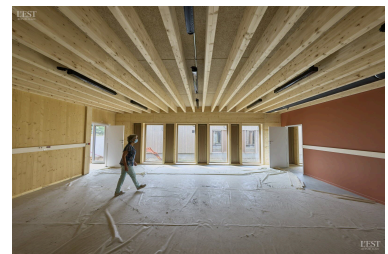
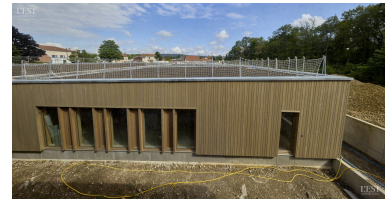
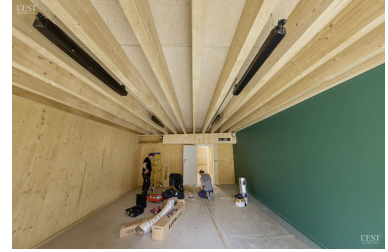
à 5,3 millions d'euros. « La commune disposant d'une capacité d'autofinancement de 289.201 €, a emprunté 2,7 millions d'euros pour ce projet », détaille Xavier Bousset. « Le reste est financé par des aides de l'État, de la CAF de Meurthe-et-Moselle, de la Région Grand Est et du conseil départemental. »

L'aménagement du centre bourg se poursuivra par la création de parking et la mise en valeur d'espaces paysagers. L'inauguration est prévue le 11 septembre. ■





Xavier Boussert, maire de Richardmémil : « Ce projet est sans précédent en Meurthe-et-Moselle ». Photo ER /Patrice SAUCOURT



par Jean-Christophe Vincent



ACTUALITÉS DIVERSES



Elections régionales : les élus

Liste de Jean Rottner

Meurthe-et-Moselle : Valérie Debord, François Werner, Véronique Guillotin, Henry Lemoine, Anne Lassus, Jean-François Husson, Sandrine Gérard, Fabrice Chartreux, Dominique Renaud, Bruno Minutiello.

Meuse : Philippe Mangin, Atissar Hibour, Franck Menonville, Laëticia Hurlain. **Moselle** : François Grosdidier, Catherine Belrhiti, Alexandre Cassaro, Brigitte Torloting, Remy Sadocco, Stéphanie Kis, Cédric Gouth, Catherine Baillot, Marc Zingraff, Véronique Schmit, Thierry Hory, Joëlle Wey, Jérôme End, Marie-Rose Sartor, Bouabdellah Tahri, Fabienne Beau-

vais. **Vosges** : Daniel Gremillet, Élisabeth Del Genini, David Valence, Mannon Deliot, Christophe Naegelen, Sylvie D'Alguerre, Patrick Floquet, Charline Prince.

Liste de Laurent Jacobelli

Meurthe-et-Moselle : Philippe Morenvillier, Muriel Di Rezze, Grégoire Eury, Patricia Melet. **Meuse** : Marc Mailfait. **Moselle** : Jean-Louis Masson, Françoise Grolet, Kévin Pfeffer, Marie-Claude Voinçon, Fabien Engelman, Naïla Hennard, Olivier Bauchat. **Vosges** : Sébastien Humbert, Aude Brastenhofer, Pierre François.

Liste d'Eliane Romani

Meurthe-et-Moselle : Bertrand Masson, Géraldine Krin, Bora Yilmaz, Marie-Claire Donnen, Hervé Tillard. **Meuse** : Mme Jessica Leroy. **Moselle** : Eliane Romani, Michael Weber, Peggy Mazzero, Jean-François Secondé, Evelyne Gareaux. **Vosges** : Lou Noirclere, Sandra Blaise.

Liste de Brigitte Klinkert

Meurthe-et-Moselle : Christophe Choserot. **Moselle** : Isabelle Rauch, Yves Muller. ■



Nancy La ministre de la Cohésion des territoires à Nancy pour assurer les collectivités du soutien financier de l'État

« Depuis le début de la crise sanitaire, 630 M€ sont allés à la Métropole du Grand Nancy pour les divers projets qu'elle porte. » Et ce n'est pas

fini selon Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, qui était de passage ce mardi à Nancy.

La représentante du Gouvernement est en effet venue assurer diverses collectivités du soutien financier de l'État jusqu'en 2026, dans le cadre du plan de relance.

Le Grand Nancy, représenté par son président Mathieu Klein, a d'abord signé le protocole d'intention qui préfigure (officiellement à l'automne) le CTRTE : ce contrat territorial de relance et de transition écologique, déterminera les aides financières de l'État pour les grands projets métropolitains (transport, urbanisme, université...).

Dans la foulée, cinq « pactes » territoriaux de relance et transition écologique ont également été signés pour les intercommunalités de Sel et Vermois, des Terres de Lorraine, d'Orne Lorraine Confluences, du Pays du Lunévillois, et pour la communauté d'agglomération de Longwy.



https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/5F6F4898-1E72-4AF0-81E5-6479B20DDA42/NW_detail/jacqueline-gourault-ministre-de-la-cohesion-des-territoires-et-des-relations-avec-les-collectivites-territoriales-photo-er-cedric-jacquot-jacqueline-gourault-ministre-de-la-cohesion-des-territoires-et-des-relations-avec-les-collectivites-territoriales-photo-er-cedric-jacquot-1624981289.jpg

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Photo ER /Cedric JACQUOT Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Photo ER /Cedric JACQUOT.



https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/DE9DAA93-29CD-4531-8252-27C7D4FB2863/NW_detail/title-1624981289.jpg

